

Clim' Actu

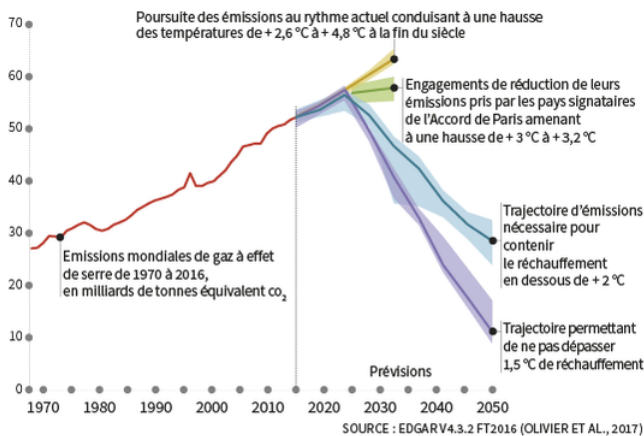
La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales
11^e SEMESTRE 2018

#14

Lutte contre le changement climatique : des mesures structurantes sont attendues

Alors qu'il célébrait son 30^e anniversaire, le *Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC)* n'a pas changé son discours et la courbe d'élévation des températures poursuit son ascension. L'heure est au passage à l'acte et à la traduction d'une volonté politique affirmée de transition énergétique pour ouvrir la voie de la massification et d'un véritable changement de modèle.

HAUSSE PRÉVISIBLE DES TEMPÉRATURES EN FONCTION DES TRAJECTOIRES D'ÉMISSIONS



Avec pour objectif la neutralité carbone en 2050, le gouvernement apporte la touche finale à la future *Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)* pour les périodes 2018-2023 et 2024-2028 suite au débat public qui a eu lieu de mars à juin dernier. Au-delà des objectifs affichés d'efficacité énergétique, de recours aux énergies renouvelables, de mobilité propre, d'effacement électrique et de stockage d'énergie, il s'agit à présent de structurer le modèle énergétique et la gouvernance aux différentes échelles territoriales qui permettent de transformer l'essai.

Plus d'info. : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmations-pluriannuelles-lenergie-ppe

Samedi 13 octobre 2018 de 20h à minuit au Planetarium d'Epinal



Edition exceptionnelle cette année du *Jour de la Nuit*, avec la participation de M. Bernard Chevassus-au-Louis, Président de la fondation « *Humanité et Biodiversité* » et de M. Michel Heinrich, Président du SCoT des Vosges Centrales pour la présentation de la

« *Trame Noire* » et le lancement de la Charte « *Eclairer Juste* » du territoire.

Plus d'info. : www.scot-vosges-centrales.fr

Eclairons juste ce qui est nécessaire...



Durant ces dernières années, la généralisation de l'éclairage public a entraîné une pollution lumineuse néfaste à la biodiversité et à la santé humaine ainsi que des coûts financiers élevés pour les communes.

Le projet de SCOT révisé préconise une meilleure maîtrise de l'énergie et prévoit notamment de limiter l'éclairage public à 80 kWh/an/habitant contre 100 kWh en moyenne actuellement. Un guide vient d'être réalisé pour approfondir l'impact de la pollution lumineuse sur les corridors et réservoirs écologiques et identifier une « *Trame Noire* » en complément de la « *Trame Verte et Bleue* » du SCoT. Il décrit également de bonnes pratiques et propose de nombreuses mesures incitatives pour aider les communes pour encourager à éclairer juste ce qui est nécessaire afin de restaurer la qualité de notre environnement nocturne.

D'ores et déjà, deux communes sur trois pratiquent l'extinction de l'éclairage public comme le révèle l'enquête du SCoT menée au printemps. Pour aller plus loin, je vous incite à signer et à relayer la Charte d'engagement « *pour un éclairage public plus juste* » et à participer aux animations prévues le 13 octobre prochain lors du « *Jour de la Nuit* ».

Bonne lecture à tous.

Michel HEINRICH
Président du Syndicat mixte
du SCoT des Vosges Centrales

Manifeste pour une sobriété de l'éclairage public dans les Vosges Centrales



Le guide s'adresse à tout décideur du territoire en lien avec l'éclairage public, élus et techniciens des collectivités, mais également aux chefs d'établissement ou d'enseigne commerciale. Il cherche à initier une réflexion globale sur l'éclairage public pour inciter à n'éclairer que quand c'est nécessaire, là où il faut et quand il le faut et

d'adapter les opérations d'éclairage aux besoins.

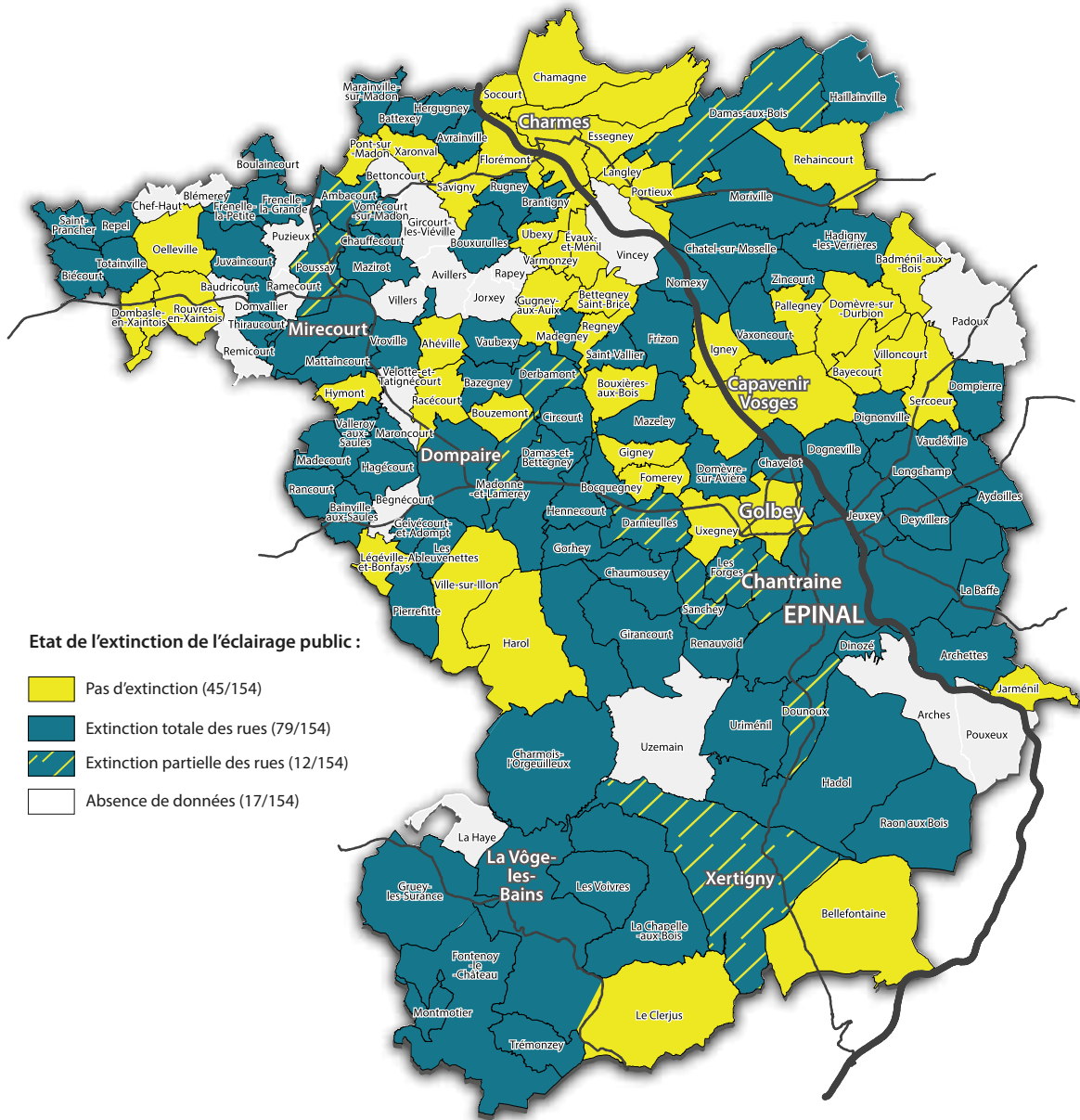
Un second à volume s'adressant plutôt aux techniciens en charge de mettre en œuvre ces politiques, propose une approche pragmatique de la préservation de la « *Trame Noire* » dans le cadre d'opération d'éclairage.

Résultats de l'enquête SCoT sur l'éclairage public

Une enquête portant sur l'extinction de l'éclairage public a été menée par le Syndicat. Elle a permis de recueillir, pour 137 communes, des données sur l'extinction, son importance et ses horaires. Il ressort de cette enquête que 59% de communes pratiquent l'extinction nocturne de leur éclairage public, tous horaires confondus, dont 51% sur l'ensemble des rues de la commune. Près d'un tiers des communes (45) n'éteignent pas leur éclairage public.

L'analyse des horaires d'extinction et de réallumage montre de fortes disparités. Une vingtaine de communes pratiquent leur extinction entre 21h30 et 22h30, tandis que plus de 70 entre 23h et minuit. Le taux maximum d'extinction est atteint entre 1h30 et 4h30 (les horaires d'extinction d'Épinal), puis décroît par palier entre 5h et 6h30 du matin.

Les données de consommation ont été obtenues par convention entre ENEDIS, le Syndicat et 112 communes du territoire. Une baisse de 14% en moyenne est observée entre 2011 et 2016 et supérieure à 25% pour la moitié d'entre elles. La consommation énergétique moyenne s'élève à 99 kWh/habitant. Près de la moitié des communes consomment moins de 80 kWh/hab. et 30% moins de 60 kWh/hab. (le niveau recommandé par *Négawatt*). 28 d'entre elles consomment plus de 120 kWh/hab.



Journée de l'énergie citoyenne à HydroEpinal



A l'initiative d'ERCISOL, d'Energie Partagée et de la Transition d'Ici et coordonné par le Syndicat, le 7 juillet dernier, sur le site de la centrale hydroélectrique citoyenne du Champ du Pin à Epinal a eu lieu le premier évènement public réunissant les collectivités, associations locales et nationales pour débattre de l'investissement citoyen sur des projets d'énergies renouvelables dans les Vosges Centrales. La manifestation a connu un vif succès avec une centaine de participants et comme perspectives un travail de coopération et de mobilisation à venir.



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 300 exemplaires.
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat.
Visuels : Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal, Jean-François HAMARD



Précision du potentiel hydroélectrique : étude terrain

Le Syndicat s'apprête à lancer une étude de terrain pour préciser le potentiel des seuils et barrages existants. Le projet est soutenu par la Région Grand Est dans le cadre de la politique *Climaxion*.

Le livrable attendu est une hiérarchisation des sites existants à meilleur potentiel et des fiches de synthèse sur une quinzaine de sites affichant les principales données technico-économiques de reconquête du site et leurs contraintes administratives et foncières.

Les résultats sont attendus pour début 2019.

Plus d'informations, contactez l'ingénieur Energies renouvelables du SCoT : **Sami KRIOUCHE** au 06 48 41 33 82